

Police municipale

154/2024

Arrêté temporaire portant réglementation de la circulation

Le Maire de la Ville de Kingersheim

- Le 17 mai 2024
- Vu Les articles L 2213-1, L 2213-2 et L 2542-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu L'article R 411-8 du Code de la Route,
- Vu La participation de la Ville de Kingersheim, à la « Journée Citoyenne » le samedi 25 mai 2024,
- Vu La liste des travaux (annexée au présent arrêté) qui seront effectués par les collaborateurs bénévoles et notamment ceux à effectuer sur la voirie publique,

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer la sécurité des collaborateurs bénévoles durant les travaux sur la voie publique, il y a lieu de prendre les dispositions nécessaires et de réglementer la circulation.

ARRETE

- **Article 1** Le samedi 25 mai 2024, de 8h00 à 15h00, la circulation pourra être réduite, sur l'ensemble du ban communal, au droit des chantiers effectués dans le cadre de la journée citoyenne.
- **Article 2** Les collaborateurs bénévoles effectuant des travaux sur la voirie publique sont tenus de revêtir un gilet réfléchissant.
- **Article 3** La circulation est interdite rue Pierre de Coubertin, dans la section comprise entre la rue de Pfastatt et le Cosec, le samedi 25 mai 2024 de 11h00 à 15h00.
 - Une pré-signalisation « route barrée à 200 mètres » sera mise en place à l'intersection des rues Pierre de Coubertin et Noyer.
- Article 4 La circulation est interdite rue de Pfastatt, dans la section comprise entre l'entrée du parking Nicola et le chemin rural desservant le n° 59 de la rue de Pfastatt, le samedi 25 mai 2024, de 11h00 à 15h00.
- Dans le sens faubourg de Mulhouse/rue de Guebwiller, une pré-signalisation « route barrée à 200 mètres » sera mise en place à l'intersection des rues de Pfastatt et Progrès avec une déviation par les rues du Progrès, Stade, faubourg de Mulhouse, Richwiller et Guebwiller.
- Dans le sens rue de Guebwiller/Faubourg de Mulhouse, une pré-signalisation « route barrée à 700 mètres » sera mise en place à l'intersection des rues de Pfastatt et Guebwiller avec une déviation par les rues de Guebwiller, Richwiller et Faubourg de Mulhouse. Une pré-signalisation « route barrée à 100 mètres » sera mise en place à l'intersection des rues de Pfastatt et Margelle.



Arrêté municipal 154/2024 – page 2

Article 5 – Les services techniques de la Ville sont chargés de la mise en place la signalisation adéquate.

 $Article\ 6$ – La Police Municipale de Kingersheim et tout agent de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,

Laurent Riche



ANNEXE 1

Arrêté municipal 154/2024 – page 3

A. LES CHANTIERS

N°	DESCRIPTION
1	Nettoyage dans et autour de la résidence de l'Amitié
2	Nettoyage des rives du Dollerbaechlein
3	Nettoyage du dojo et tatamis salle poly
4	Nettoyage et petits travaux dans la caserne des SPK
5	Nettoyage au ParK des Gravières, le long des haies et chemins
6	Nettoyage du Parcours Vita et du Poumon Vert
7	Nettoyage autour du château d'eau
8	Nettoyage des agrès des aires de jeu
9	Nettoyage de la Kabine à livres Place du Village
10	Nettoyage des panneaux photovoltaïques des ombrieres à l'école Charles Perrault - Centre
11	Désherbage du cimetière Sud
12	Désherbage du cimetière Nord
13	Désherbage le long de la rue Gounod
14	Désherbage Hangar
15	Désherbage parc Finck
16	Désherbage parvis Tival et Place du Village
17	Désherbage parking et cour Créa
18	Désherbage autour de l'école du Centre
19	Désherbage autour du stade Fernand Anna
_20	Pose de panneaux de rues
21	Peinture lampadaires Fernand Anna
22	Atelier manucure aux Violettes

B. LES ATELIERS : DANS LE HANGAR

N°	DESCRIPTION
1	Atelier Puzzle Climat
2	Sensibilisation aux gestes de premier secours avec la Croix-Rouge
3	Atelier sur le bon usage du numérique ADOS
4	Atelier « élaboration d'un podcast » avec le CREA
5	Fabrication de décorations pour embellir la ville
6	Point d'information DP